

Reconnaissant l'industrie touristique comme moteur de développement économique pour toutes les régions du Québec, le nouveau gouvernement a intégré le secteur du tourisme au ministère des Finances et de l'Économie. Tourisme Québec est donc formellement reconnu comme une organisation à vocation économique.

Le nouveau ministre délégué au Tourisme, M. Pascal Bérubé, a accordé son soutien à la mise en œuvre du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020, adopté en mai dernier. Des changements organisationnels ont été nécessaires au sein de Tourisme Québec pour en assurer la mise en œuvre car plusieurs nouveaux chantiers doivent être initiés et développés en concertation avec les partenaires de l'industrie touristique et les différents ministères et organismes.

Voici donc ces changements effectués et les titulaires des unités administratives :

La Direction de l'évaluation et de l'analyse stratégique est devenue la Direction générale de la planification et du développement des stratégies touristiques, sous la responsabilité de M. Patrick Dubé.

- Elle est composée d'un Bureau de coordination du Plan de développement de l'industrie touristique, de la Direction des stratégies et des politiques touristiques, sous la responsabilité de M^{me} Maryse Chabot, et de la Direction des connaissances stratégiques en tourisme, sous la responsabilité de M. Christian Desbiens.

La Direction générale du développement est devenue la Direction générale du partenariat et du soutien aux entreprises touristiques, sous la responsabilité de M. Louis Germain.

- Cette Direction générale est composée de la Direction du partenariat et des programmes d'aide financière en tourisme, sous la responsabilité de M. François Côté, de la Direction du soutien au développement des entreprises touristiques, sous la responsabilité de M. Steeve Martel, et de la Direction des croisières internationales qui devient la Direction des croisières internationales et des projets majeurs, sous la responsabilité de M. François Belzile.

Le sous-ministériat au marketing et aux clientèles touristiques devient le sous-ministériat au marketing, sous la responsabilité de M. Georges Vacher.

- Il est composé de la Direction de la promotion, sous la responsabilité de M. Julien Cormier, de la Direction des marchés, sous la responsabilité de M. Sylvain Lacombe, et de la Direction du Centre d'affaires électroniques, sous la responsabilité de M^{me} Michèle Morel.
- Les activités de relations de presse hors Québec relèveront désormais de la Direction des marchés.
- M^{me} Sylvie Quenneville est affectée prioritairement au dossier de l'implantation de la nouvelle image de marque et à la réalisation de projets spéciaux visant à favoriser le rayonnement de la destination Québec.

Le sous-ministériat à l'accueil et à l'hébergement touristiques, sous la responsabilité de M^{me} Élisabeth MacKay, sera désormais composé de :

- La Direction de l'accueil et de l'hébergement touristiques, sous la responsabilité de M^{me} Suzanne Asselin, et de la Direction des renseignements par téléphone et par Internet, sous la responsabilité de M^{me} Brigitte Hernando.
- À titre de directeur adjoint, M. Alain Dupont secondera la sous-ministre adjointe dans ses fonctions à Montréal et dans la réalisation des mesures du Plan de développement liées à l'accueil et à l'hébergement.